

# Communiqué de presse

## 15 nouveaux projets innovants pour le maintien dans l'emploi lauréats de l'appel à projets de l'Agefiph

Bagneux,  
Le 15 juillet 2020

Mardi 7 juillet, l'Agefiph a désigné 15 projets lauréats de l'appel à projets Innovation lancé le 20 janvier dernier portant sur "la prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien en emploi".

L'innovation est pour l'Agefiph un mode d'action et d'anticipation à part entière, nécessaire pour développer l'emploi des personnes handicapées

Cet appel à projets est la première concrétisation de la stratégie pluriannuelle pour l'innovation 2020-2022 pour « la sécurisation des parcours et des transitions professionnelles des personnes handicapées » de l'Agefiph. 6 millions d'euros seront mobilisés sur la période pour soutenir les projets les plus prometteurs.

Suite à l'appel à projet lancé en janvier dernier, 166 lettres d'intention ont été déposées en un mois. Elles ont servi à présélectionner 40 projets qui ont alors déposé une demande de financement détaillée. Après étude, seuls les porteurs des 20 projets les plus prometteurs ont été auditionnés le 23 juin dernier lors d'une séquence associant des collaborateurs et des administrateurs de l'Agefiph et des représentants des principaux acteurs de l'emploi, du handicap et de la santé au travail (DGEFP, DGT, CNCPPH, CNSA, FIPHFP, CCMSA, CNAM, CCAH, La France s'engage, Cheops<sup>1</sup>).

---

<sup>1</sup> Délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle, Direction générale du travail, Conseil national consultatif des personnes handicapées, Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, Caisse centrale de la MSA, Caisse nationale de l'assurance maladie, Comité national Coordination Action Handicap, La France s'engage, Conseil national Handicap & Emploi des Organismes de placement spécialisés



Clarté et robustesse du projet, caractère innovant, impact prévisionnel et capacité d'essaimage, mais aussi la participation des personnes concernées aux actions innovantes sont les principaux critères qui ont guidé la sélection. Le FIPHFP a marqué son grand intérêt pour cet appel à projet et s'associera à l'accompagnement de certains des projets retenus.

Innovations technologiques, managériales, pédagogiques, approches sectorielles, outils de communication, tels sont les projets autour desquels les porteurs de projets vont pouvoir exprimer leurs talents pour proposer les solutions de demain.

Les 15 lauréats sont :

- **AVENIR SOLUTIONS** : [découvrir le projet](#)
- **CelluleAO** : [découvrir le projet](#)
- **Plantif** : [découvrir le projet](#)
- **Amnyos** : [découvrir le projet](#)
- **ARACTIDF** : [découvrir le projet](#)
- **MSA Poitou** : [découvrir le projet](#)
- **Vallet-Renart** : [découvrir le projet](#)
- **ARACT BFC** : [découvrir le projet](#)
- **Véronique Dowling** : [découvrir le projet](#)
- **Aract HDF** : [découvrir le projet](#)
- **AKTO** : [découvrir le projet](#)
- **Dominique Silvani** : [découvrir le projet](#)
- **Pôle Services à la Personne PACA** : [découvrir le projet](#)
- **Adeo Conseil** : [découvrir le projet](#)
- **Martine Ledieu** : [découvrir le projet](#)

L'ensemble des projets est à découvrir sur la plateforme Handinov : <https://agefiph-handinnov.com/project/appel-a-projets-innovation/selection/projets-retenus-par-le-jury-final>



## **A PROPOS DE L'AGEFIPH**

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation. En 2019, l'Agefiph a participé au financement de près de 223 000 aides et services.

Plus d'informations sur [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) Suivez l'Agefiph sur twitter @Agefiph\_

## **CONTACTS PRESSE**

### **Pauline Carde**

[pcarde@lebureaudecom.fr](mailto:pcarde@lebureaudecom.fr)  
01 86 95 36 82 / 06 32 03 22 55

### **Ghislaine Cristofolletti**

[g-cristofolletti@agefiph.asso.fr](mailto:g-cristofolletti@agefiph.asso.fr)  
01 46 11 00 69 / 06 21 65 41 96